

**ASSOCIATION
BASKET CLUB MARITIME
Gravelines Grand-Fort**

**Place du Polder
59820 GRAVELINES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2022

Ce rapport contient 4 pages
Les annexes contiennent 15 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par la code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe libre intitulée « provision pour risque » qui fait état d'une demande de remboursement d'indemnités prévoyance antérieurement perçues.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne

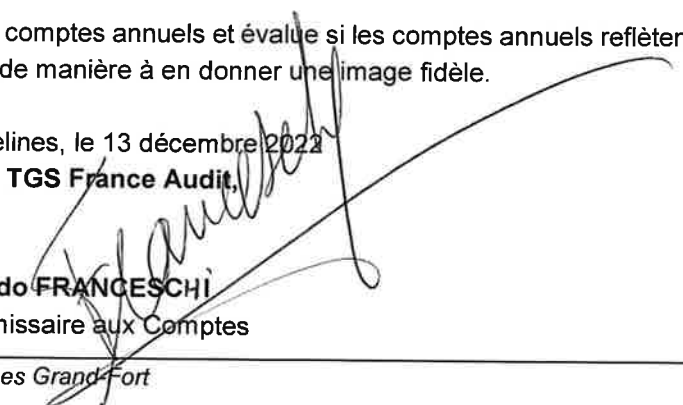
il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gravelines, le 13 décembre 2022
Pour **TGS France Audit**,


Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 460	3 460		
	Autres immobilisations corporelles	77 800	74 296	3 504	7 509
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				825
	TOTAL (I)	81 260	77 756	3 504	8 334
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				1 560
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	76 016		76 016	68 294
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	268 106		268 106	197 128
	Charges constatées d'avance	3 431		3 431	5 482
	TOTAL (II)	347 553		347 553	272 464
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	428 813	77 756	351 058	280 799

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2022	30/06/2021	
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	107 613	107 613
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise	Ecart de réévaluation		
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecart de réévaluation			
	Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
Autres				
Report à nouveau	Report à nouveau	(56 616)	(112 058)	
Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	64 498	55 442	
Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	115 495	50 997	
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports			
	- Legs et donations			
	- Subv d'inv affectées biens renouv			
	Droits des propriétaires			
	Ecart de réévaluation			
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des autres fonds propres	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	115 495	50 997	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques	29 078		
	Provisions pour charges			
	Total des provisions	29 078		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 792	
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 988	66 251	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	38 031	27 970	
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 926	2 275		
Produits constatés d'avance	116 539	131 513		
	Total des dettes	206 485	229 802	
	Ecart de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	351 058	280 799	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	64 498,30	55 442,09	
(1) Dont à moins d'un an	206 485	229 802		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

		30/06/2022	30/06/2021	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations			
	Vente de biens et services			
	Ventes de biens Ventes msés, produits fabriqués	48 671	3 445	
	dont ventes de dons en nature	28 580		
	Ventes de prestations de service Prestations de services			
	dont parrainages			
	Productions stoc ée			
	Production immobilisée			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation	635 926	347 644	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels Dons		6 282	
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie Legs et donations			
	Contributions financières			
	Autres pdts de gestion courante		2	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 250	73 811		
tilisations des fonds dédiés				
Autres produits Autres produits	11 597			
	Total des produits d'exploitation	714 444	431 185	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	6 689	1 582	
	Variation de stoc			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stoc			
	Autres achats et charges externes	376 038	193 071	
	Aides financières Subvention accordées par l'association			
	Imp ts, taxes et versements assimilés	3 407	2 401	
	Salaires et traitements	176 296	164 224	
	Charges sociales	46 434	(6 710)	
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 005	9 562	
	Dotation auxprovisions			
	Reports en fonds dédiés			
	Autres charges	7 920	12 311	
		Total des c ar es d'exploitation	620 790	376 441
	RES ULTAT D'EXPLOITATION		93 654	54 744

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		93 654	54 744
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	52	1
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		52	1
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	8	105
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8	105
RESULTAT FINANCIER		44	(103)
RESULTAT COURANT avant impôts		93 698	54 640
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	510	146
	Sur opérations en capital	787	1 183
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	1 297	1 329
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 419	527
	Sur opérations en capital	29 078	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	30 497	527
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(29 200)	802
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
() Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		715 793	432 514
TOTAL DES CHARGES		651 295	377 072
EXCEDENT ou DEFICIT		64 498	55 442
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
énévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **351 058** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **715 793** euros
 - un total charges de **651 295** euros
 - dégage un résultat de **64 498** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2021**
- finit le **30/06/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association BASKET CLUB MARITIME GRAVELINES GRAND-FORT-P ILIPP** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **351 058 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **715 793 euros** et un total **charges** de **651 295 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **64 498 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Information COVID-19

L'épidémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact sur l'exercice 30 juin 2022.

Elle avait fortement impacté les exercices clos au 30 juin 2020 et 30 juin 2021.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 460					3 460
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	59 960					59 960
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 839					17 839
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 260					81 260
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	825				825	
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	825				825	
TOTAL		82 085				825	81 260

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 460			3 460
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	57 960	2 000		59 960
	Matériel de bureau, mobilier	12 330	2 005		14 335
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		73 751	4 005		77 756
TOTAL		73 751	4 005		77 756

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		29 078		29 078
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		29 078		29 078
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	incorporelles				
	corporelles				
	Sur legs ou donations				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			29 078		29 078
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation					
- financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	76 016	76 016	
	Charges constatées d'avance	3 431	3 431	
	TOTAL DES CREANCES	79 447	79 447	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 988	48 988		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	6 916	6 916		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 492	29 492		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 624	1 624		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	2 926	2 926		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	116 539	116 539		
	TOTAL DES DETTES	206 485	206 485		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 792			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

30/06/2022

Total des Charges à payer		51 163
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	<i>44 180</i>	44 180
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CP</i> <i>CHARGES/ PROV CP</i> <i>CHARGES FISCALES A REGLER</i>	<i>2 219</i> <i>941</i> <i>971</i>	4 132
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>2 851</i>	2 851

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 431
ASSURANCE OPEL CORSA	31 07 2021 30 07 2022	3 431	
ASSURANCE MULTIRIS UES	29 01 2022 28 01 2023		
ASSURANCE OPEL VIVARO	29 04 2022 28 04 2023		
CEDEST	01 01 2022 31 12 2022		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 431

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		116 539	116 539
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			116 539

Les produits constatés d'avance constatés au 30.06.2022 correspondent à la part non consommée des indemnités de chômage partiel et de la subvention emploi perçus par rapport aux charges salariales consommées.

Annexe libre

Rémunération des dirigeants:

Aun sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement socio culturel n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Autres informations supplémentaires:

Subventions:

Au titre de l'année 2022, l'association a bénéficié de la Ville de Gravelines d'un concours financier de euros répartis ainsi:

- Une subvention directe de 103 400 euros.
- Une subvention pour participation aux charges liées à l'encadrement sportif de 180 000 euros.
- Une subvention pour l'aide au développement du sport de haut niveau de 2 850 euros.

Evolution des effectifs moyens de l'exercice clos au 30 06 2022:

-Tableau récapitulatif des effectifs moyens de l'exercice clos au 30 06 2022

Cadres 1

Employés 9

Total salariés:10

-Tableau récapitulatif des effectifs moyens de l'exercice clos au 30 06 2021

Cadres 1

Employés 9

Total salariés:10

Provision pour risque:

Un salarié a perçu des indemnités de prévoyance au titre de la garantie "incapacité-invalidité" du contrat de prévoyance à compter du 07 05 2019 pour un total de 29 077.58 .

Or, l'organisme remet en cause les sommes perçues car l'état d'incapacité du salarié relève des risques exclus du contrat de prévoyance précité.

Le remboursement de la totalité de la somme perçue est donc demandée par l'organisme et a fait l'objet d'une provision pour risque.